

[Text]

Left to us, the North American Free Trade Agreement would not be implemented in its current form. In our view, it threatens Canadian businesses, Canadian jobs, and Canadian investments. Nonetheless, we have to assume that the agreement will proceed as planned.

Under NAFTA, tariffs on apparel traded between Mexico and Canada will be phased out over a ten-year transition period. Frankly, from our point of view transition is not enough. Our experience with the Canada-U.S. FTA and our knowledge of the forces at work in the United States tell us that this time transition must be backed with adjustment, monitoring, and enforcement: adjustment because competing under the conditions of NAFTA will require significant new investments in human resources, capital equipment, and market development, and because we need to address outstanding issues related to textile availability in the Canadian market; monitoring because trade patterns and strategies change rapidly, and tariff rate quotas, customs procedures and trade rules will require constant updating; enforcement because the United States has a track record of erecting non-tariff barriers to Canadian exports and disregarding the trade rules when it is of benefit to American companies. In other words, if the Canadian apparel industry is to continue and to prosper under NAFTA, we must have the Canadian government in our corner, ready to back us up.

With over 2,000 firms and approximately 100,000 employees, we believe we can and do make a significant contribution to Canada, and we would like to continue that tradition. To some extent our future is in your hands.

That is our statement. I would now like to introduce the gentlemen accompanying me and ask them to make a very short statement identifying themselves. First is Martin Lepler.

Mr. Martin Lepler (Canadian Apparel Manufacturers Institute): I am Marty Lepler, and I am President of the Apparel Manufacturers Institute of Quebec.

The AMIQ has approximately 250 manufacturing members, which represents two-thirds of the Quebec production of apparel. We represent approximately the number one employer in the city of Montreal, and we rank either one or two, depending on the situation, in the province.

Our job base is shrinking. In the years 1986 to 1989 we had somewhere in the neighbourhood of 65,000 jobs. We are now down to approximately 50,000; we will be at approximately 50,000 by the end of this year. That represents a total shipment drop from approximately \$4.5 billion in the 1986-89 period to about \$3.8 billion by the end of this year.

[Translation]

S'il n'en avait été que de nous, l'Accord de libre-échange nord-américain n'aurait pas été adopté dans sa forme actuelle. Selon nous, il menace les entreprises canadiennes, les emplois canadiens et les investissements canadiens. Quoi qu'il en soit, nous devons supposer que cet accord sera appliqué tel que prévu.

Celui-ci prévoit que les droits de douane sur les vêtements entre le Mexique et le Canada seront progressivement retirés sur une période de transition de 10 ans. Eh bien, selon nous, celle-ci n'est pas suffisante. D'après l'expérience que nous avons de l'Accord de libre-échange canado-américain et d'après ce que nous savons des forces qui entrent en jeu aux Etats-Unis, cette période de transition doit s'accompagner d'un ensemble de mesures d'ajustement, de contrôle et d'application. Ajustement tout d'abord, car pour être concurrentiels dans le cadre de l'ALÉNA, nous devons effectuer d'importants investissements, en ressources humaines, en équipement et en exploration des marchés, et aussi parce que nous devons régler toutes les questions en suspens relatives à la disponibilité des textiles sur les marchés canadiens. Contrôle, parce que nos partenaires commerciaux et nos stratégies commerciales changent rapidement et qu'il faudra sans cesse adapter les contingents tarifaires, les procédures douanières et les règles commerciales. Enfin, mesures d'application parce que les Etats-Unis ont l'habitude d'ériger des barrières non tarifaires aux exportations canadiennes et de contourner les règles commerciales convenues lorsqu'il en va de l'intérêt des entreprises américaines. Autrement dit, si nous voulons que l'industrie canadienne du vêtement se maintienne et prospère dans le cadre de l'ALÉNA, il faut que le gouvernement canadien nous soutienne, il faut qu'il nous appuie.

Grâce à nos 2 000 entreprises et nos quelque 100 000 employés, nous estimons que nous sommes en mesure d'apporter une importante contribution au Canada, et que nous le faisons, d'ailleurs, et nous souhaitons continuer dans cette voie. Dans une certaine mesure, notre avenir est entre vos mains.

Autant pour notre exposé. Je cède la parole à ceux qui m'accompagnent, en leur demandant de se présenter rapidement. Tout d'abord, Marty Lepler.

M. Martin Lepler (Institut canadien des manufacturiers du vêtement): Je m'appelle Marty Lepler, et je suis président de l'Institut des manufacturiers du vêtement du Québec.

L'IMVQ compte environ 250 membres qui représentent les deux tiers de la production québécoise de vêtement. Nous sommes le premier employeur à Montréal et nous nous classons premier ou deuxième sur ce plan, selon la situation, dans la province.

Le nombre d'emplois que nous offrons diminue sans cesse. Entre 1986 et 1989, nous employions environ 65 000 personnes. Aujourd'hui, nous n'en n'avons plus que 50 000, et nous devons être au même niveau d'ici la fin de cette année. Cela équivaut à une diminution de la valeur des produits expédiés de 4,5 milliards de dollars, environ, en 1986-89, à quelque 3,8 milliards de dollars d'ici la fin de cette année.